



Le mot du Maire



Chères Meroutaines, chers Meroutains,

Je tiens tout d'abord à affirmer toute ma solidarité et mon soutien envers la Belgique, victime à son tour d'actes de terrorismes tragiques. Toutes mes pensées vont vers les familles et les proches des victimes de ces attentats. Ces actes barbares, ne doivent pas venir ébranler notre démocratie et les valeurs de la République. Nous savons tous que nous sommes soumis à la même menace, c'est pourquoi nous devons la combattre ensemble et démontrer une Europe forte et solidaire.

Ainsi, nous devons continuer à vivre et à affirmer notre volonté de construire un avenir meilleur pour notre pays et nos concitoyens.

Vous l'avez appris dernièrement par la presse : deux ophtalmologistes vont ouvrir un cabinet, dès cet été, sur le site de la Jonxion et une clinique de 140 lits va également s'installer, en 2018, près de la gare TGV. Ce sont de très bonnes nouvelles pour notre économie locale et notamment pour l'emploi, mais aussi pour notre commune. Meroux dispose aujourd'hui d'un certain potentiel, justifiant l'intérêt des investisseurs : proximité de l'autoroute, du futur hôpital Nord Franche Comté et de la gare TGV, excellente position au centre de l'aire urbaine et à proximité de la Suisse, et taux des impôts locaux modérés.

Le site de la Jonxion prend un nouvel essor, ce pôle est le fruit de longues années de réflexion et de travail des élus locaux et des précédentes municipalités de Meroux, auxquels je souhaite aujourd'hui rendre hommage. Ceux qui, malgré les réticences, ont choisi d'intégrer la Communauté d'Agglomération Belfortaine et ont fait en sorte que ce projet existe. Ils voyaient, dans ce dernier, une réelle possibilité de développement pour notre village, liée aux ressources nouvelles générées par les activités qui, nécessairement, graviteraient autour de celui-ci. Vingt ans après, et quatre ans et demi après la mise en service de la ligne TGV, nous pouvons, je pense, être fiers de pouvoir disposer de ce site. Aujourd'hui, notre village de Meroux dispose d'un beau potentiel et attire les investisseurs. C'est grâce à ces ressources nouvelles que

nous pouvons désormais nous permettre d'engager de beaux projets, comme la construction de la maison intergénérationnelle dont le chantier va débuter cet été, sans accroître la fiscalité locale.

Etre un bon élu, même au niveau communal, c'est avoir de la vision à moyen et à long terme, savoir saisir les opportunités et se battre pour des valeurs. Sachons-nous souvenir. Et, nous, élus, gardons en mémoire l'histoire de notre village et agissons, comme nos prédécesseurs, avec une vision éclairée pour engager Meroux vers le meilleur avenir possible.

Stéphane Guyod
Maire de Meroux

Infos village

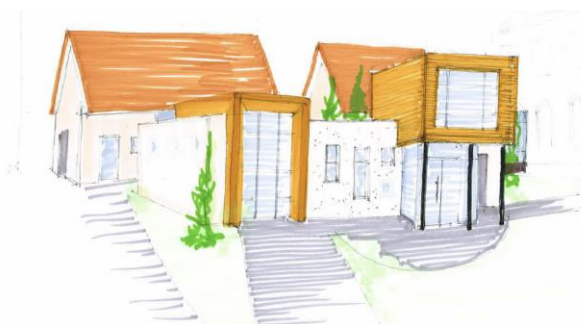
La maison intergénérationnelle à l'étude

Le cabinet de maîtrise d'œuvre BEJ, en collaboration avec l'architecte J.L. VADAM, étudie actuellement notre projet. Cette nouvelle maison de service public, au cœur du village, sera pensée pour être accessible à tous, par sa conception, mais également par sa situation à proximité immédiate de la Mairie et de l'école.

Les travaux devraient débuter cet été. Elle se composera principalement d'une salle de restauration scolaire et de plusieurs salles d'activités pour accueillir le périscolaire, les associations du village et les activités annexes extra-municipales ou municipales. L'atelier municipal sera reconstruit pour mieux répondre aux besoins de la commune et des agents. Le nouvel aménagement intégrera également l'accessibilité à la Mairie des personnes à mobilité réduite.

Grâce à ce nouveau bâtiment, la commune tend à créer et à renforcer les liens entre les générations.

Une réunion de présentation du projet sera organisée prochainement.



Campagne de piégeage des chats errants

Une convention sera passée cette année entre la commune et **30 Millions d'Amis**. Une campagne de capture des chats errants sera ainsi organisée dans le village. Les animaux seront attrapés par un piégeur professionnel. S'ils ne sont ni tatoués, ni pucés (munis d'une puce d'identification), ni munis d'un collier, ils seront emmenés chez un vétérinaire pour être tatoués et stérilisés puis relâchés sur leur lieu de capture.

De par la convention, dès leur remise en liberté, les chats ne seront plus considérés comme des chats errants mais deviendront **propriété de 30 Millions d'Amis**. La date retenue pour la campagne de piégeage vous sera annoncée dans les Brèves.

Dès maintenant, merci de nous faire part des zones de rassemblement des chats afin de guider le piégeur.



Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site Optymo : <http://optymo.fr>

La Baby gym continue

La prochaine session de 12 séances commencera le 13 avril à 17h00 dans la petite salle de l'Ouvrage militaire.



Elle concerne les enfants de 2 à 5 ans. Pour tout renseignement ou une inscription, vous pouvez contacter Pauline ROBIN au 06 09 83 87 75.

Préparation de la rentrée scolaire 2016-2017

Une réunion de présentation de la rentrée scolaire à destination des parents d'élèves se tiendra le lundi 25 avril à 18h30, salle Michel Brouque en Mairie. Nous pourrons apporter une réponse aux questions des parents qui nous sont parvenues et présenterons le protocole d'inscription pour 2016-2017.

Test de sécurité aux abords de l'école

Compte tenu du manque de visibilité lorsque le bus stationne, un agent communal assurera la sécurité de la traversée sur le passage piéton de la rue du Lavoir dès le 4 avril. Cependant, les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents.

Cimetière : récupération des déchets verts

Le Syndicat de gestion des biens Indivisibles de Meroux et de Moval met à votre disposition un container à compost pour y déposer les déchets verts, ainsi que la terre, liés à l'entretien des tombes. Nous vous remercions par avance de votre participation à ce geste éco-citoyen.

Soirée cabaret

Le samedi 16 avril, *Brin de Chaleur, Brin de Gaïeté* (BCBG) se produira pour la première fois à Meroux à l'occasion d'une soirée cabaret au profit du CCAS.

Au programme : chants, danses, rires, sketches,et beaucoup de surprises... . Rendez-vous dans la grande salle de l'ouvrage militaire à partir de 19 h 45. Pas de réservation, entrée libre. Une corbeille circulera pour vos dons au CCAS.



La balayeuse

La balayeuse passera dans les rues du village entre le 11 et le 15 avril.

Information de dernière minute

Le pont entre Meroux et Moval sera fermé à la circulation du 9 au 24 avril en raison des travaux liés à la réouverture de la ligne Belfort-Delle. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Journée de nettoyage

Le 18 mars pour les enfants de l'école puis le 19 mars pour les habitants du village, une action de nettoyage des rues de la commune a été menée.

Nous remercions tous les bénévoles qui se sont associés à cet « éco-geste »



Un marché à Meroux

La commune de Meroux vous invite à découvrir son marché mensuel qui se tiendra le dernier samedi de chaque mois. Le premier aura lieu le 30 avril de 9h à 13h devant l'église. Il regroupera des stands de primeurs, boulangerie, fromages, vins, vêtements, maroquinerie, fleurs, Vous pourrez profiter d'un rémouleur ambulant pour l'affûtage des couteaux, ciseaux et tout ce qui est tranchant.

Modification : transport en commun à Meroux

A partir du 2 mai, le SMTIC (Syndicat Mixte des Transports en Commun, gestionnaire d'Optymo) réorganise le transport en bus sur tout le département. Ainsi, la ligne M deviendra la ligne 24, il y aura **1 bus par heure**, le transport à la demande disparaîtra (mais ceux en direction des personnes âgées et des personnes à mobilité réduite seront maintenus).



Bien vivre ensemble

Les poubelles

- ✓ Pensez à ramasser vos débris emportés par le vent.
- ✓ Les poubelles ne doivent pas encombrer le trottoir ou la rue.
- ✓ Les poubelles doivent être déposées la veille du ramassage et être retirées au plus vite le lendemain.



Le conseil municipal a voté



- ✓ Le projet de réalisation de la maison intergénérationnelle (esquisse/planning/demandes de subventions : Conseil Régional, ADEME, CAF et FEADER).
- ✓ Les comptes administratifs et les comptes de gestion 2015 pour la commune et pour le lotissement des Combeaux.
- ✓ Le budget primitif 2016 pour la commune.

- ✓ L'affectation du résultat de fonctionnement 2015 pour la commune.
- ✓ Le taux communaux d'imposition 2016
- ✓ Les subventions aux associations
- ✓ La révision « allégée » du PLU sur la zone Bolloré (visible en Mairie et sur le site communal).

Le conseil municipal a été informé

- ✓ De la mise en place de deux barrières sur le chemin stratégique à Vézelois.
- ✓ Du résultat du recensement 2016.
- ✓ De la situation des Francas qui ont déposé, auprès du tribunal administratif, une demande de redressement judiciaire.
- ✓ Du projet préfectoral de communes nouvelles. Actuellement, notre commune n'est aucunement concernée par ce projet.
- ✓ De l'avancée de la préparation de la rentrée scolaire 2016.



Prochain conseil municipal : le 14 avril à 20h00.

Le coin des associations

MMK

Cette année, Meroux-Model-Kit fête ses 15 ans d'existence !! L'association organise 2 week-ends de jeux à l'ouvrage militaire de Meroux. A cette occasion, des joueurs de toute la France mais également de Suisse, d'Allemagne et du Luxembourg seront accueillis:

- Les 2 et 3 Avril, le challenge Philippe DIDIERLAURENT verra les passionnés de jeu s'affronter lors d'un tournoi **Warhammer Battle** sur des scénarios à la tête d'armées de figurines fantastiques. La rencontre se déroulera le samedi de 13h00 à 22h00 puis le dimanche de 9h00 à 15h00.



- Les 9 et 10 Avril, un tournoi **Bloodbowl** se déroulera sur 24 heures non-stop du samedi à 11h00 au dimanche à 11h00. Chaque joueur sera à la tête d'une équipe de 11 figurines fantastiques, inspirées du football américain.

Sur place, buvette et petite restauration seront à votre disposition. L'entrée sera gratuite pour les visiteurs. Venez nombreux découvrir cet univers!!!

Une rose, un espoir

Après le succès de l'édition 2015, l'action « Une rose, un espoir » continue. Ces motards au grand cœur reprennent donc la route. Au programme :

16 avril : conférence de presse
21 et 22 avril : épinage des roses au Fort
23 et 24 avril : vente de roses dans tout le Territoire de Belfort



Vous disposez dès maintenant d'un bon de réservation de roses au secrétariat de la Mairie.

Marche familiale

Le Comité des Fêtes propose à tous les marcheurs, petits et grands, son rendez-vous annuel de marche familiale le 17 avril à l'ouvrage militaire à partir de 8h00 jusqu'à 15h00. Pour tout renseignement, contactez Jean-Michel LIBLIN au 03 84 56 02 17.

Vide grenier de l'ASDAM



Les 5 mai, l'ASDAM organise son 3^{ème} vide grenier à Andelnans de 7h00 à 17h00. Tarifs : 10€ les 5ml. Pour vous inscrire, vous pouvez contacter le 03 84 56 03 90 ou le 06 20 18 36 89.

Téléthon

Le Comité local d'organisation du Téléthon 2016 met à votre disposition, pour la seconde année, dans la cour de l'ouvrage militaire, un container spécial Téléthon pour recevoir vos objets métalliques (boîtes de conserves, canettes vides, papier aluminium, ...). La vente de ces produits permet d'accroître le résultat financier du Téléthon local de plusieurs centaines d'euros. Merci pour votre participation !

Etat civil

Sauf avis contraire des familles, nous rendrons compte régulièrement dans les Brèves de tous les actes d'état civil.

Décès :

Notre doyen, M. Henri CLERC, le 8 mars

Nous renouvelons nos sincères condoléances à la famille.

Divers

Le parrainage citoyen

Pour celles et ceux qui atteignent l'âge de 16 ans et qui doivent se faire recenser, le **parrainage citoyen** vous permet d'entrer en contact avec un ou une réserviste qui vous accompagnera jusqu'à la journée citoyenne. Ce sera l'occasion d'échanger avec lui sur toutes les questions que vous vous posez. Plus de renseignements en Mairie ou sur www.defense.gouv.fr/reserves.



Assurance maladie

- Un nouveau test plus simple et plus fiable pour dépister le cancer colorectal est à votre disposition. Un simple prélèvement à la maison suffit. Demandez-le à votre médecin.

-Un accident avec un tiers ? Pensez à le déclarer aussi à l'assurance maladie qui pourra ainsi récupérer les dépenses santé engagées par l'assurance.





La Troupe

BRIN DE CHALEUR BRIN DE GAÏTE

Vous présente son spectacle musical
« JE VOUS PARLE D'UN TEMPS »

En parcourant les années 1960 à 1969, un narrateur évoque des événements marquants de cette période. Des chansons qui vont de « J'entends siffler le train » à « Harley Davidson » en passant par « Santiano » « Retiens la nuit » et beaucoup d'autres titres qui vous entraîneront dans un tourbillon de souvenirs.

Samedi 16 Avril 2016 à 20h30

Au Fort de MEROUX, rue de l'Ouvrage

Entrée et prix Libre

Ouverture des portes : 19h45



En partenariat avec le CCAS de MEROUX

